

« Révélation de Dieu et acte de foi de l'homme » n°11

Onzième intervention

Enseignements du Père François Quillet, 2020,
(uniquement à usage privé pour les paroissiens de St Pierre de la Côte de Nacre)

Chapitre deuxième : introduction générale sur la foi (suite)

B) La foi repose sur le témoignage.

1) Jésus Christ « le » témoin de Dieu.

Textes n°01 : Il [JC] est le "témoin fidèle" (Ap 1,5).

2) Les apôtres, témoins du Christ.

Texte n°02 : première lettre de St Jean, chapitre 1

« ⁰¹ Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché du Verbe de Vie ⁰² - car la vie s'est manifestée, et nous avons vu et nous témoignons et nous vous annonçons la vie éternelle, qui était tournée vers le Père et s'est manifestée à nous - ⁰³ ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, à vous aussi, afin que vous aussi, vous soyez en communion avec nous »

Texte n°03 : évangile de Jean, chapitre 20

« ³⁰ Jésus a opéré sous les yeux de ses disciples bien d'autres signes qui ne sont pas rapportés dans ce livre. ³¹ Ceux-ci l'ont été pour que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et pour que, en croyant, vous ayez la vie en son nom. »

3) L'Église

Texte n°04 : l'acte de foi :

« Mon Dieu, je crois fermement toutes les vérités que tu nous as révélées et que tu nous enseignes par ton Église, parce que tu ne peux ni te tromper ni nous tromper. »

Texte 05 : première lettre aux Corinthiens, chapitre 9, verset 16

« Malheur à moi si je n'évangélise pas » nous dit St Paul

Texte n°06 : Paul VI, exhortation apostolique sur l'évangélisation dans le monde moderne

« La présentation du message évangélique n'est pas pour l'Église une contribution facultative : c'est le devoir qui lui incombe, par mandat du Seigneur Jésus, afin que les hommes puissent croire et être sauvés... Il (ce message) mérite que l'apôtre y consacre tout son temps, toutes ses énergies, y sacrifie, au besoin, sa propre vie » (Paul VI, evangelii nuntiandi, 1975, n°5)

Texte n°07 : Jean-Paul II, Au début du nouveau millénaire

« Je n'hésite pas à dire que la perspective dans laquelle doit se placer toute évangélisation est celle de la sainteté. La volonté de Dieu, c'est que vous viviez dans la sainteté (1 th4, 3). C'est un engagement qui ne concerne pas seulement quelques chrétiens : « Tous les fidèles du Christ, quel que soit leur état ou leur rang sont appelés à la plénitude de la vie chrétienne et à la perfection de la charité. » (LG 40)

Placer l'évangélisation sous le signe de la sainteté est un choix lourd de conséquences. Cela exprime la conviction que, si le baptême fait vraiment entrer dans la sainteté de Dieu... ce serait un contresens que de se contenter d'une vie médiocre, vécue sous le signe d'une éthique minimaliste et d'une religiosité superficielle. Demander à un catéchumène : « Veux-tu recevoir le baptême ? » signifie lui demander en même temps « Veux-tu devenir saint ? » ...

Cela veut dire mettre sur sa route le caractère radical du discours sur la montagne : « Soyez parfaits comme votre père céleste est parfait. » (Mat 5, 48)

Il ne faut pas se méprendre sur cet idéal de perfection comme s'il supposait une sorte de vie extraordinaire que seuls quelques génies de la sainteté pourraient pratiquer. Les voies de la sainteté sont multiples et adaptées à la vocation de chacun. » (Jean-Paul II, Novo Millennio Ineunte, 2001, n°30)

Texte n°08 : pape François, exhortation apostolique « la joie de l'Évangile », 2013

- N° 15 : L'activité missionnaire « représente, aujourd'hui encore, le plus grand des défis pour l'Église » et « la cause missionnaire doit avoir la première place ». ... L'action missionnaire est le paradigme de toute tâche de l'Église. Il est nécessaire de passer « d'une pastorale de simple conservation à une pastorale vraiment missionnaire ». Cette tâche continue d'être la source des plus grandes joies pour l'Église : « Il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se repent que pour quatre-vingt-dix-neuf justes, qui n'ont pas besoin de repentir » (Lc 15, 7).

- N° 19 : L'évangélisation obéit au mandat missionnaire de Jésus : « Allez donc ! De toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père, et du Fils et du Saint Esprit, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit » (Mt 28, 19-20a).

- N° 23 : Il est vital qu'aujourd'hui l'Église sorte pour annoncer l'Évangile à tous, en tous lieux, en toutes occasions, sans hésitation, sans répulsion et sans peur.

- N° 111 : L'évangélisation est la tâche de l'Église. Mais ce sujet de l'évangélisation est bien plus qu'une institution organique et hiérarchique, car avant tout c'est un peuple qui est en marche vers Dieu. Il s'agit certainement d'un mystère qui plonge ses racines dans la Trinité, mais qui a son caractère concret historique dans un peuple pèlerin et évangéliste, qui transcende toujours toute expression institutionnelle même nécessaire.

- N° 112 : L'Église est envoyée par Jésus Christ comme sacrement de salut offert par Dieu.

Pour nourrir notre temps d'échange et de partage :

1) Quels sont les témoins de la foi qui nous ont marqué dans notre vie chrétienne ?

Ils peuvent être de grands témoins, je pense aux Saints et Saintes, mais ils peuvent être aussi des témoins dans nos familles, dans nos entourages, des témoins peu connus mais qui ont été marquants pour nous !

2) Nous sommes toutes et tous appelés à essayer d'être témoins de la foi, avant tout par la qualité de notre manière de vivre, mais aussi par le témoignage de nos paroles.

Nous pouvons partager un exemple où nous avons humblement le sentiment de l'avoir été pour quelqu'un d'autre

NB : nous savons qu'il y a aussi parfois des contre-témoignages, des autres et de nous-mêmes mais volontairement, je ne les évoque pas ici